

Calendrier de la réforme de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage



SEPTEMBRE – DECEMBRE

Promulgation de la loi "Avenir professionnel"

puis

jusqu'à DECEMBRE
Parution des premiers décrets d'application

1

2018

31 DECEMBRE

Les branches professionnelles designent leurs OPCO

1er JANVIER

- Nouvelle définition de l'action de formation
- Création de France Compétences
- Monétisation des heures CPF
- PRO-A
- CPF de transition
- Possibilité pour les CFA d'ouvrir de nouvelles sections sans accord de la région

Nouvelles dispositions du contrat d'apprentissage



28 FEVRIER

Collecte sur la masse salariale 2018 (FPC & TA selon les règles 2018), par les OPCO & OCTA

JANVIER jusqu'à MARS

Agrément provisoire des OPCO > OPCO

2019

2

1er AVRIL

Agrément définitif des nouveaux OPCO



31 DECEMBRE

Fin de la gestion des CPF par les OPCO
Fin de la gestion du CEP par les FONGECIF
Mise en place des CPIR

AUTOMNE

Mise en service de l'appli CPF



1er JANVIER

- Gestion financière du CPF par la CDC
- Début de l'activité des opérateurs du CEP sélectionnés par France Compétences

2020

1er JANVIER

Apprentissage : financement au contrat par les OPCO

2021

4

1er JANVIER

- Mise en place du nouveau régime qualité pour les OF et les CFA
- Collecte de la contribution unique par les URSSAF (au plus tard)